

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 25/1 (1998)

DOI: 10.11588/fr.1998.1.61216

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

– demandes variées (*de diversis formis*: 22 %) portant notamment sur les homicides et autres crimes de sang, les cas de simonie, les ruptures de vœux, les changements d'ordre ou de maison religieuse etc ...

Dans le détail, cette classification présente nombre d'anomalies qui ne trouvent pas toujours d'explication satisfaisante. Le plus souvent, les disparités que révèlent les comptages diocésains ne peuvent qu'être constatées. Les auteurs font preuve d'une extrême prudence dès lors qu'il s'agit d'avancer une solution. Mais ils posent les problèmes avec finesse et netteté, et particulièrement celui du chevauchement des compétences entre les bureaux de la Chancellerie et ceux de la Pénitencerie. On relève en effet dans le tome 8 du *Repertorium germanicum* 4975 suppliques qui furent traitées par la Chancellerie alors qu'elles entraient dans les catégories relevant de la Pénitencerie. Certaines furent même présentées dans les deux services à la fois. Ainsi, contrairement aux apparences, il est clair que la Pénitencerie n'avait pas l'exclusivité du for interne. Même les crimes de sang pouvaient être aiguillés vers la Chancellerie (50 cas contre 300 à la Pénitencerie). Dès lors, on se perd en conjectures pour expliquer les différences de parcours, chacune des hypothèses avancées devant inégalement jouer en fonction des circonstances. Région de provenance ou solvabilité du suppliant (les grâces obtenues à la Pénitencerie étaient d'un prix plutôt modique), identité de l'autorité ayant encouragé la démarche (il faut tenir grand compte des éventuels légats), existence ou non de relations personnelles avec l'un ou l'autre des bureaux de la Curie, savoir-faire et entregent de l'éventuel procureur sont autant de raisons qu'il convient d'envisager à côté de la nature des grâces convoitées. Plus la matérialité des affaires bénéficiales était accentuée, moins elles avaient en effet de chances d'aboutir à la Pénitencerie. Du moins est-ce ainsi qu'on peut interpréter la quasi exclusivité de la Chancellerie dans trois matières: *de defectu natalium*, *de sentenciis generalibus* et *de confessionalibus in forma »Cupientes«*.

Même s'il est probable que les analyses quantitatives prendront un autre relief dès lors qu'on pourra les mettre en balance avec d'autres résultats – obtenus pour d'autres régions ou pour d'autres pontificats – le principal attrait des suppliques de la Pénitencerie réside néanmoins dans l'inappréciable saveur des cas individuels. Aussi terminerai-je en rapportant l'exemple de cet Antonin d'origine française, Pierre Mitte de Chevrières, jusqu'ici connu pour avoir été licencié en droit canon, princièremment installé à Memmingen, généreux donateur d'une cloche ici, là d'un autel, et un temps vicaire général de son ordre en Curie. A la Pénitencerie, il demanda un indult pour l'absolution de ses paroissiens; mais on sait aussi que, dans les années précédentes, un fils clerc, né en France, avait obtenu une dispense pour illégitimité. Pierre Mitte avait encore une fille qu'il s'employa à bien marier et qui mourut en laissant un fils; le grand-père intervint alors en sa faveur pour lui faire obtenir un bénéfice. De la mère des deux enfants de Pierre Mitte en revanche, on ne sait rien. Sans doute est-ce au prix de son effacement que la famille put vivre en marge du droit, mais réconciliée avec la vie.

Hélène MILLET, Paris

Jeanne d'Arc oder Wie Geschichte eine Figur konstruiert, éd. par Hedwig RÖCKELEIN, Charlotte SCHOELL-GLASS, Maria E. MÜLLER, Freiburg (Herder) 1996, 277 p. (Frauen-Kultur-Geschichte, 4).

La problématique qui a présidé à la conception de ce recueil s'inscrit dans une histoire des femmes qui n'est pas nécessairement une histoire féministe. Le propos est d'éclairer la manière dont s'est construite et a évolué la figure historico-légendaire de Jeanne. Il est vrai que »la Pucelle« est vite devenue un personnage de légende et une figure féminine emblématique. De son vivant l'image forgée dans le camp anglo-bourguignon était celle d'une »femme désordonnée et diffamée, étant en habit d'homme et de mauvaise vie« et d'une »sorcière« promise au bûcher. Dans le camp français, certains, tel Thomas Basin, affirmèrent hautement la

réalité de la mission divine de Jeanne. L'image de la »bonne Lorraine« chère à Villon ne fut pas univoque, même après le XV<sup>e</sup> siècle: elle était tout à la fois fille de paysans, vierge envoyée par Dieu pour sauver le royaume de France, femme-guerrière, sœur des Amazones. Dans la pensée et le discours politiques, celle en qui Victor Hugo vit l'incarnation de »l'âme française« put être, tour à tour, l'émanation du peuple de France, la porte-bannière d'un catholicisme militant, une héroïne de l'émancipation féminine. C'est pour tenter d'éclairer les multiples aspects de cette question qui touche à la fois à l'historiographie, à l'histoire politique et aux divers modes d'expression artistique (théâtre, littérature et cinéma), qu'ont été réunies neuf contributions d'historiens et de spécialistes de la littérature.

L'ensemble s'ouvre sur un article de Hedwig RÖCKELEIN qui tend à montrer comment la figure de Jeanne d'Arc a été historiquement »construite« depuis le temps des procès de condamnation et de réhabilitation jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, et souligne que l'évolution de cette image est un reflet des changements, des crises et des passions qui ont animé les sociétés européennes. Katharina SIMON-MUSCHEID propose, pour sa part, une approche de la Jeanne d'Arc »historique«, à travers le thème de la »transgression«. De son étude ressort l'image ambivalente que l'aventure johannique a suscitée dans l'esprit des contemporains: qu'elle soit vierge envoyée par Dieu ou sorcière, l'héroïne disposait, à leurs yeux, de pouvoirs surnaturels incontestables; par ailleurs, s'il était évident pour tous que Jeanne transgressait les normes – par le port de l'habit d'homme notamment – cette transgression même était soit un signe de sa mission divine, soit un indice de l'origine diabolique de son intervention. Ce grand thème a également attiré l'attention de Maria E. MÜLLER qui a mis en perspective la figure de la »Jeanne de Domremy« et l'image stéréotypée que la littérature laïque du temps donnait de la »fille de paysans«. Elle a ainsi voulu montrer à quel point le comportement de Jeanne, par contraste, avait pu être interprété par ses adversaires comme une transgression radicale de l'ordre social.

Charlotte SCHOELL-GLASS s'est penchée sur la place tenue par la Pucelle dans l'œuvre de Christine de Pizan. Cette dernière, avec le *Ditié* qu'elle écrivit en juillet 1429, donna le premier poème en langue française consacré à Jeanne d'Arc. Pour Christine, Jeanne était un modèle des vertus chrétiennes et de l'héroïsme féminin dont, influencée par le *De claris mulieribus* de Boccace, elle avait déjà donné une description dans l'*Epistre Othea* et la *Cité des dames*. Par l'étude iconographique comparative qu'elle a menée, Mme Schoell-Glass a d'ailleurs montré que le célèbre dessin figurant en marge du registre du conseil du Parlement de Paris représentant Jeanne avec les attributs d'un chevalier féminin ou d'une Amazone, lui prête une silhouette qui n'est pas sans évoquer celles de Thomyris et de Penthesilée.

Le thème des Amazones est encore présent dans l'article où Claudia OPITZ pose la question du rôle que Jeanne, en tant que figure littéraire, a pu jouer dans la »querelle des femmes« entre la fin du Moyen Age et le XX<sup>e</sup> siècle. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, chez des défenseurs de la cause féminine, comme Agrippa von Nettesheim, Jeanne fut clairement identifiée à une vierge guerrière. Son exemple fut invoqué à l'appui de la thèse de l'égalité des hommes et des femmes (ainsi dans les œuvres pionnières de Marie le Jars de Gournay et de Poullain de la Barre) et ce jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Révolution prolongea le mouvement lorsque la question de l'octroi des droits civiques aux femmes fut posée. Jeanne, bien que suspecte pour avoir servi la cause du »despote Charles VII« et être annexée par les femmes royalistes du »club des amazones françaises« d'Adèle de Bellevale, n'en fournit pas moins l'exemple du courage et de la force à ceux et celles qui militaient en faveur de l'émancipation féminine. Finalement, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, Jeanne est restée une référence pour un certain courant féministe incarné par Ruth Henry et, dans une moindre mesure, par Simone de Beauvoir.

Sur le plan de la construction littéraire d'une Jeanne d'Arc »politique«, Dietmar RIEGER fournit des jalons chronologiques importants. Pour lui, c'est précisément dans les années 1813–1819 qu'un changement intervint. En 1813, Sade dans son *Histoire secrète d'Isabelle de Bavière, reine de France*, opposant la reine, chargée de tous les vices, à Jeanne, »intéressante créature« qui donne sa vie pour son roi, offrait encore d'elle l'image de l'héroïne du loyalisme

royaliste. Six ans plus tard, Casimir Delavigne, dans les quatrième et cinquième élégies de ses *Messéniennes*, fit de la Pucelle un symbole du patriotisme »bourgeois«. Son œuvre serait le point de départ d'un nouveau chapitre de la »mythographie« johannique. De ce nouveau chapitre, Philippe CONTAMINE donne une vaste vision en centrant sa réflexion sur l'image de Jeanne d'Arc dans la mémoire de la Droite française, étude chronologique qu'il pousse jusqu'au temps présent. La figure de l'héroïne fut un enjeu symbolique dans la lutte entre Gauche et Droite, entre monarchistes et républicains: entre 1830 et 1870, Jeanne, sainte pour les tenants d'un catholicisme conservateur, fut aussi héroïne nationale pour des républicains rationalistes; après 1870 et jusqu'à la Première Guerre mondiale, elle fut constamment évoquée pour ranimer la flamme du patriotisme, mais fut aussi appelée à la rescousse par les anti-dreyfusards, antisémites et »anti-maçons«, champions de la cause nationale contre des adversaires assimilés à un parti étranger; par la suite, la Pucelle fut souvent enrôlée dans les campagnes nationalistes, pendant et après la guerre. La canonisation par Benoît XV, en mai 1920, fut une victoire de la Droite. Le régime de Vichy et la propagande nazie, utilisant le ressort de l'anglophobie, se servirent aussi de la figure de Jeanne d'Arc. Après la Seconde Guerre mondiale, l'extrême-droite française l'invoqua encore comme symbole national et continue à le faire aujourd'hui.

Au chapitre de l'utilisation artistique de la figure de Jeanne à l'époque contemporaine, on retiendra l'étude que Dagmar von HOFF fait du célèbre film de C.-Th. Dreyer, *La passion de Jeanne d'Arc*. L'auteur y montre comment le cinéaste s'est documenté et a adapté l'histoire aux contraintes du récit cinématographique. Elle met aussi en lumière la particularité des aspects techniques et des procédés narratifs de cette œuvre que G. Deleuze jugeait un »film affectif par excellence«. Par ailleurs, un examen de la biographie de Jeanne que V. Sackville-West publia en 1936 est l'occasion pour Ulrike VEDDER de mener une réflexion sur les relations entre un genre littéraire – ici le genre biographique – et le matériau utilisé par l'auteur – ici la vie de la Jeanne d'Arc »historique«. Cette vie, il est vrai, qui a tant fasciné et fascine encore les historiens, les écrivains, les cinéastes, même dépouillée de ses éléments légendaires ou hagiographiques, recèle une telle charge tragique, qu'elle se prêtait bien à la transposition littéraire, théâtrale ou cinématographique.

Pour conclure, soulignons simplement que ce recueil ne représente pas seulement un titre de plus dans l'abondante bibliographie johannique, mais que, par-delà le cas de Jeanne d'Arc, il nous invite à une réflexion critique sur l'historiographie.

Bertrand SCHNERB, Paris

Claudia MÄRTL, Kardinal Jean Jouffroy († 1473). *Leben und Werk*, Sigmaringen (Thorbecke) 1996, 397 S. (Beiträge zur Geschichte und Quellenkunde des Mittelalters, 18).

Daß die Lektüre der wissenschaftlichen Biographie eines Kirchenfürsten des Spätmittelalters auch über einen begrenzten Kreis von Fachleuten hinaus Leser anzusprechen vermag, zeigt das Buch von Claudia Märthl über Leben und Werk des in seiner Zeit recht umstrittenen Kardinals Jean Jouffroy. Die Autorin, die seit 1995 mittelalterliche Geschichte in Braunschweig lehrt, hat sich von der Voreingenommenheit des ebenso geistreichen wie listigen Humanistenpapstes Pius II., alias Enea Silvio Piccolomini, gegenüber dem aus Luxeuil einer Kaufmannsfamilie entstammenden französischen Kirchenmann zu ihrer Arbeit inspirieren lassen, aus dem berechtigten Interesse heraus, festzustellen, wer der Mann wirklich war, den Pius in seinen »Commentarii« so vernichtend dargestellt hatte. Auf der Basis atemberaubend umfangreicher Archivstudien in Westeuropa und fundierten Studiums der wissenschaftlichen Literatur ist es Frau Märthl gelungen, die Gestalt Jean Jouffroys in allen ihren Aspekten der Forschung und dem interessierten Publikum zugänglich zu machen.

Schon in der Einleitung versteht es die Autorin, das Interesse des Lesers ganz auf den wahrscheinlich zwischen 1405 und 1410 geborenen Jouffroy einzustimmen, indem sie einige